

SUBVENTIONS JEUNES ACCORDEES PAR LA LIGUE POUR 2023

MERITE ECOLES DE GOLF : voir les barèmes dans le tableau excel (site de la ligue) – Le montant Mérite Ecoles de Golf passe à 10000€.

ECOLE DE GOLF PERFORMANCE : subvention attribuée aux 5 premières écoles de golf au mérite régional finale, signataires de la charte (cf. ci-après) selon le barème suivant : enveloppe de 6000€
1^{ère} : 1600 € ; 2^{ème} : 1400 € ; 3^{ème} : 1200 € ; 4^{ème} : 1000 € ; 5^{ème} : 800 €



ffgolf[®]

Fédération française de golf

SYNTHESE AIDES DE LIGUE 2023

Modifications et nouveautés identifiées en rouge

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
Ecole de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues U12 qui n'honoreraient pas leur sélection	<i>Attribution effectuée en fin d'année</i> (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)	Enveloppe de 10000€
Ecole de Golf	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf" , d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf performance de ligue 2022 » et d'être classée dans les 5 premiers au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement) (-25% par item de la charte non respecté)	Enveloppe de 6000€
Ecole de Golf	Prorata de l'évolution des licences jeunes (- de 12 ans)	- En fonction du pourcentage de l'évolution des licences jeunes dans votre club	<i>Pourcentage subvention/Evolution licences jeunes :</i> 120% de la subvention /évolution > 20% 110% de la subvention /évolution > 10%	Enveloppe maximum de 1000€
Ecole de Golf	Charte Transition Ecologique	A condition d'avoir signé et appliqué la charte « transition écologique des écoles de golf de Ligue »	<i>Attribution aux clubs signataires et ayant appliqué les actions présentes dans la charte.</i>	200 euros par club 100 euros chaque item.
Ecole de Golf	Dotations matériel pédagogique	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf" et/ou développement	L'école de Golf nouvellement labellisée adresse à la ligue copie de la facture d'achat du sac pédagogique	Remboursement de coût total du sac pédagogique ffgolf sur présentation de justificatifs.

<p>Joueurs(ses) cibles fédérales jusqu'à la catégorie minimale 1ère année (nés en 2007 ou après)</p>	<p>- Performances en Grands Prix : compétitions classées 10 et moins et A à G; hors de son club de licence</p> <p>- Performances en compétitions U16 : Grands Prix Jeunes U16</p> <p>- Internationaux</p>	<p>- En fonction du classement obtenu dans la compétition, en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)</p> <p>- En fonction du classement obtenu dans sa catégorie en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue (voir conditions contrat et recommandations ETR)</p>	<p>Demande écrite sous 2 semaines <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national de décembre</i> sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante</p> <p>(formulaire & barème en annexe 1)</p> <p>Demande écrite sous 2 semaines <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</i> sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante</p> <p>(formulaire & barème en annexe 1)</p>	<p>Enveloppe de 8000 €</p>
<p>Joueurs(ses) MEMBRE S DU CRE (Centre régional d'Entraînement)</p>	<p>Contrats d'objectifs signés par les joueurs et familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères DTN - Sélections équipe de France 	<p>Atteindre le ou les objectifs de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et sous réserve de respecter le contrat qui lie le joueur et la Ligue</p>	<p>Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant <i>Règlement effectué au joueur à la clôture du ranking national</i>)</p>	<p>Critères atteint :</p> <p>Moyenne de scores 6 mois : 80 euros</p> <p>Ranking national : 80 euros</p> <p>Double critère : 200 euros</p> <p>Sélection Equipe de France 150€</p>
<p>Joueurs(ses) jusqu'à catégorie U14 (nés en 2009 ou après)</p>	<p>- Championnats de France jeunes (U12, benjamins)</p> <p>- Aide à l'hébergement au Championnat de France des Jeunes U14 pour</p>	<p>- Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = 150€(x2 si 1ère année) maximum + 100€ maximum / match gagné) sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante</p>	<p>-Attribution effectuée aux parents en novembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional</p> <p>-sur présentation à la ligue des</p>	<p>Maximum enveloppe de 3000 €</p> <p>50€/jour de compétition après le passage du CUT</p>

	la phase des match play uniquement	-50€ forfaitaires par jour de compétition après le CUT (hors qualification)	justificatifs de frais d'hébergement	
Jeunes benjamins et U12	Jeune prometteur proposé par le pro et le club	Sur proposition du pro et du club et sur validation de l'équipe technique régionale et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	Bourse individuelle de cours De 150€
Jeunes scolaires	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf Intégration de jeunes foot2foot	Convention entre club et établissement scolaire Convention entre ligue foot2foot et club	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	50 € par jeune
Joueurs jusqu'à Poussins 2ème année (U12) (nés en 2011 et après)	Remboursement total de la 1^{ère} licence U12	Création de licence U12	Envoyer à la ligue : -la photocopie de la licence 2023 -1 enveloppe timbrée à son adresse	19€
Seniors de 60 ans et plus (nés en 1963 et avant)	Remboursement à 50% de la 1^{ère} licence	Création de licence adulte	Envoyer à la ligue : -la photocopie de la licence 2023 -1 enveloppe timbrée à son adresse	29€
CLUBS	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous Occupation sur golf pitch&putt Compétitions et stages jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Compétitions individuelles en week-end par jour de compétition : moins de 50 participants : 600 €, de 50 à 80 participants : 800 €, de 80 à 100 participants : 1000 €, plus de 100 participants : 1100 € Compétitions par équipes en week-end par jour de compétition : de 2 à 5 équipes : 600 €, de 6 à 10 : 700 €, de 11 à 20 : 900 € et plus de 21 : 1100 € 400 € pour la journée Mise à disposition gracieusement 	Facture à adresser à la ligue sous 2 semaines	
Comités départementaux	Projets des comités départementaux		Acompte versé de 50% en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	Enveloppe de 12000 €

Etablissements scolaires publics privés	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à postériori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	Frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.
USEP UNSS UGSEL FFSU	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	50% des frais plafonnés à 500 € par DR